



## RAPPORT DE BRANCHE

# Coopératives de Consommateurs

Convention Collective Nationale  
n°3072 - IDCC 3205

Données 2024, Edition 2025



Les coopératives,  
des entreprises pour  
un monde meilleur

L'Observatoire de la branche a confié  
à l'Observatoire prospectif du commerce  
la réalisation du panorama 2025 (données 2024).

Pilotage de l'étude : Gaëtan BOHIN, chargée d'études.

Parution : mars 2025

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| VOLET ECONOMIQUE .....   | 6  |
| Commentaire économique global .....                                      | 7  |
| Principaux indicateurs .....   | 8  |
| Les enseignes et types de points de vente ainsi que leurs effectifs..... | 10 |
| VOLET SOCIAL.....  | 12 |
| Effectif des salariés.....   | 13 |
| Genre.....   | 14 |
| Statut professionnel .....   | 15 |
| Age des salariés .....   | 16 |
| Ancienneté des salariés.....   | 18 |
| Conditions d'emploi des effectifs.....                                   | 20 |
| Rémunérations moyennes annuelles .....                                   | 21 |
| VOLET FORMATION .....  | 22 |
| Chiffres clés .....  | 23 |
| Le contrat de professionnalisation.....                                  | 24 |
| Le contrat d'apprentissage.....  | 25 |



## Introduction : méthodologie

- > Les statistiques de ce rapport alimentent les données de **l'Observatoire des métiers, des qualifications et de la formation professionnelle de la Branche des Coopératives de Consommateurs**.
- > Elles se basent sur la sollicitation directe des entreprises à remplir un **tableau Excel** (données salariées ou de nature économique) sur la base de leurs déclarations sociales notamment, **pour l'année 2024**. Sont plus particulièrement considérées **les 2 coopératives régionales** qui représentent l'immense majorité des salariés de la profession : Coop Atlantique et Coop Normandie Picardie.
- > Les données formation sont quant à elles basées sur le bilan annuel réalisé par l'OPCO de la branche, l'Opcommerce.

## **VOLET ECONOMIQUE**

L'inflation, qui avait fortement progressé depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, connaît enfin un fort repli sur l'année 2024 pour s'établir à +1.3% pour l'évolution globale. Il faut rappeler qu'elle était de +3.7% en 2023.

Le prix de produits alimentaires et des produits frais qui augmentaient plus que l'inflation, sont stables. Le prix des produits frais diminue même légèrement sur un an -0.1%.

Toutefois, en décembre 2024, la consommation alimentaire des ménages se replie en volume (-1,5 % sur l'année), en particulier celle des produits agroalimentaires. Cette évolution croisée n'est pas sans conséquences sur le chiffre d'affaires du secteur.

2024 a vu également des évolutions significatives dans le secteur. Les difficultés de Casino et la cession de nombreux points de vente profite à Carrefour et aux Mousquetaires qui deviennent le 3<sup>ème</sup> acteur du secteur avec une part de marché de 17.2%, Casino reculant à 3.4%. Dans ces évolutions de part de marché il convient de noter celle de Coopérative U +0.4 point, sans apport de nouveaux magasins. Le ralliement du groupe Schiver et de la Migros se feront sentir sur 2025. Cette progression résulte d'une hausse des volumes.

2025 s'annonce compliquée. Les consommateurs restent échaudés par les fortes hausses de ces dernières années et ont diminué leurs achats. Cette baisse combinée des volumes et prix a un impact direct sur le chiffre d'affaires qui n'est plus soutenu mécaniquement par l'inflation.

Pour les Coopératives de consommateurs, 2024 restera une année noire. Les Coopérateurs de Normandie Picardie ont dû céder la majorité de leur parc de magasin à U qui les avait soutenus en devenant propriétaire de nombreux fonds de commerce. U ayant souhaité de désengager après plus de 10 ans, CNP n'avait d'autres solutions, malgré ses efforts de redressement, que de faire les frais de cette situation dont ils n'arrivaient pas à sortir.

De fait le périmètre de la branche, tant en CA qu'en nombre de magasins et surtout de salariés est fortement affecté.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

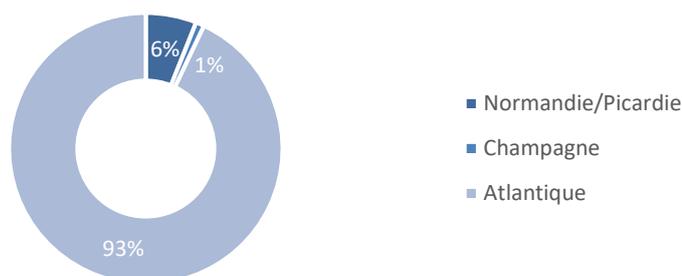
|  | 2024          | 2023            | Evolution<br>2024/2023 | 2022 (rappel)   | 2021<br>(rappel)   |
|--|---------------|-----------------|------------------------|-----------------|--------------------|
| <b>Effectifs de la<br/>branche</b>           | 3208          | 4088            | -21,53%                | 4155            | 4276               |
| <b>Points de vente<br/>(fronts de vente)</b> | 82            | 85              | -3,5%                  | 85              | 92                 |
| <b>Chiffre d'affaires<br/>TTC</b>            | 938 785 416 € | 1 250 000 000 € | -24,9%                 | 1 225 000 000 € | 1 030 582<br>457 € |
| <b>Masse salariale</b>                       | 87 221 810€   | 107 488 812€    | -18,85%                | 106 890 861 €   | 100 524 106<br>€   |
| <b>Charges sociales</b>                      | 44 561 879€   | 37 771 654 €    | 17,98%                 | 29 287 081 €    | 42 184 053<br>€    |

> En 2024 la branche compte 3208 salariés.

> Les effectifs (nombre de salariés en personne physique) de la branche ont baissé de 21,5% par rapport à l'année précédente (*donnée provisoire*).

> Le nombre de points de vente a diminué de 9%.

### Répartition des effectifs par coopérative régionale



> La majorité des salariés se situent dans la coopérative Atlantique et 6% dans la coopérative Normandie-Picardie.

En 2024, ces trois coopératives représentent :



**85**  
établissements  
(magasins, entrepôts,  
bureaux / siège ...)



**3 057**  
ETP annuels  
(3 856 en 2023)



**938k**  
d'euros de  
chiffre d'affaires  
TTC

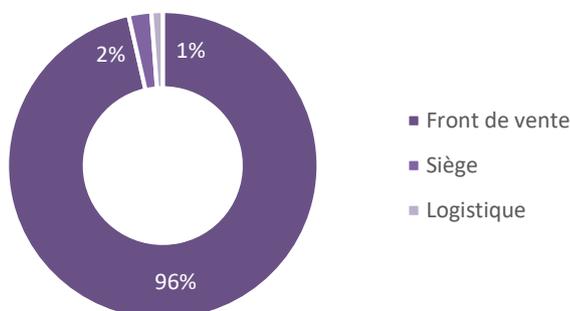


**92**  
apprentis  
(99 en 2023)



**Plus de 148 000**  
heures d'intérim  
(140 000  
en 2023)

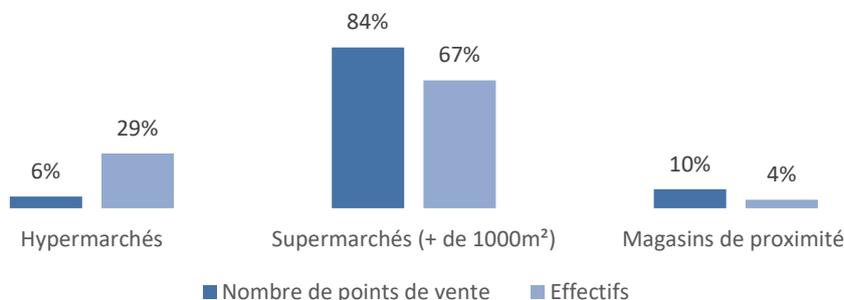
### Répartition des effectifs par type d'activité



> En 2024, **96% des effectifs** de la branche travaillent principalement en « **Front de vente** », cette part est similaire à celle de l'année précédente (94% en 2023).

> Les sièges regroupent 2% des effectifs et la logistique regroupe 1% des effectifs.

### Répartition des points de vente et des effectifs par catégorie d'enseigne

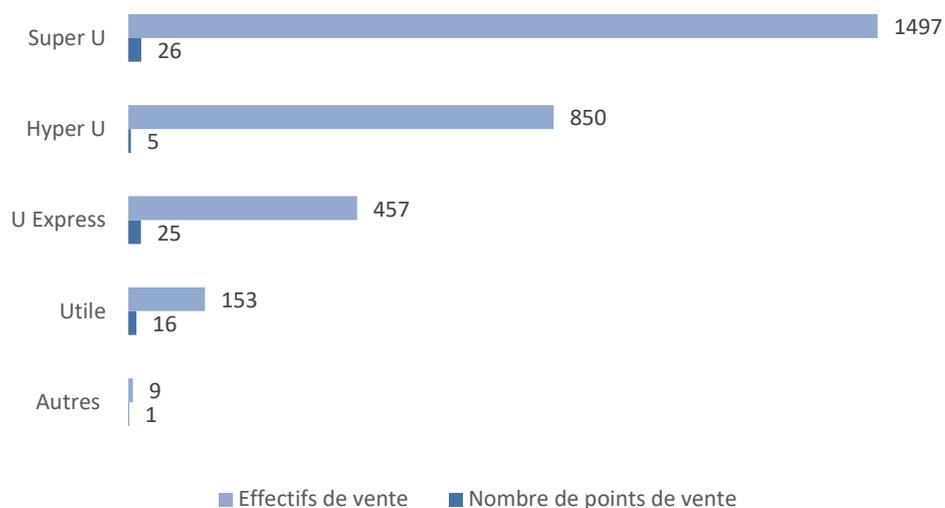


> En 2024, la **majorité des points de ventes** (84%) sont des **supermarchés**. Ces derniers emploient 67% des effectifs de la branche.

> **29% des effectifs de vente** travaillent dans des **hypermarchés** qui représentent pour leur part, 6% des points de vente.

> Quant aux **magasins de proximité**, ils représentent **10% des points de ventes** en 2024 (contre 5% en 2023 et 6% en 2022).

### Répartition des points de vente et des effectifs par enseigne

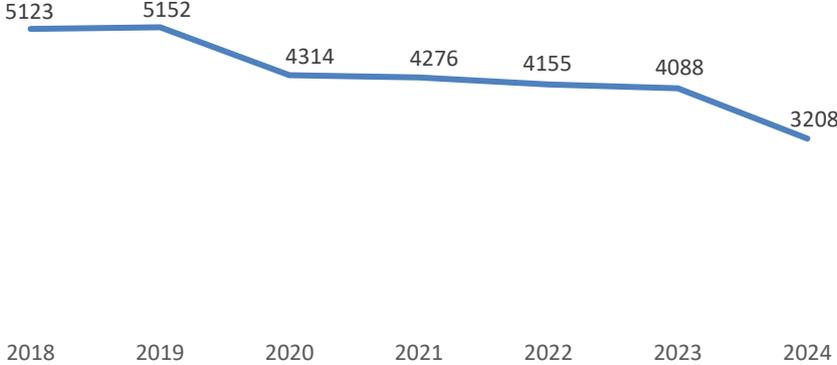


- > Depuis 2019, Super U est la première enseigne en termes d'effectif.
- > **50% des effectifs** travaillent dans des **Super U** et 29% dans des Hyper U. Ces deux enseignes regroupent 80% des salariés de la branche.
- > L'enseigne U Express qui représente 34% des points de vente, emploie 15% des effectifs.

## **VOLET SOCIAL**

EFFECTIF DES SALARIES

Evolution des effectifs sur les 5 dernières années



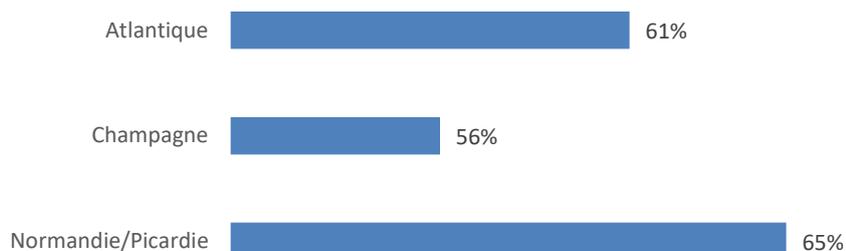
> Sur 5 années successives, les effectifs ont diminué de 26%.

## GENRE

---

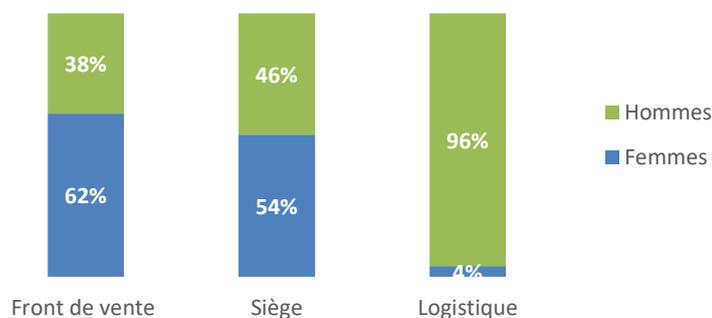
> Les **femmes** restent prépondérantes dans les effectifs : **61% des effectifs**, 62% les années précédentes.

### Part des femmes selon les coopératives



> Les femmes sont majoritairement présentes dans chacune des coopératives régionales : 61% des effectifs pour Atlantique, 65% pour Normandie-Picardie et 56% pour Champagne.

### Répartition des effectifs selon le sexe et le type d'établissement



> Les femmes sont plus représentées au niveau des effectifs de vente (62%) ;

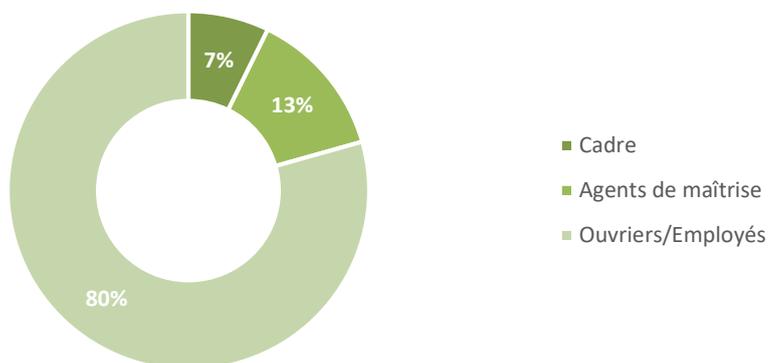
> Leur part est plus faible mais toujours majoritaire (plus de la moitié) parmi les salariés travaillant dans des sièges.

> Les femmes sont très minoritaires dans les effectifs de la logistique (4% des effectifs).

## STATUT PROFESSIONNEL

> Les effectifs sont très majoritairement (80 %) des **ouvriers et des employés**, comme 80% en 2023.

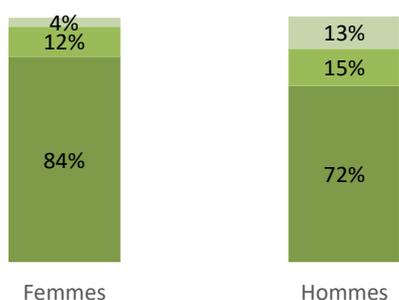
### Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle



### Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle et sexe

#### CSP des effectifs selon leur sexe

■ Ouvriers/Employés ■ Agents de maîtrise ■ Cadre



#### Sexe des effectifs selon la CSP

■ Femmes ■ Hommes



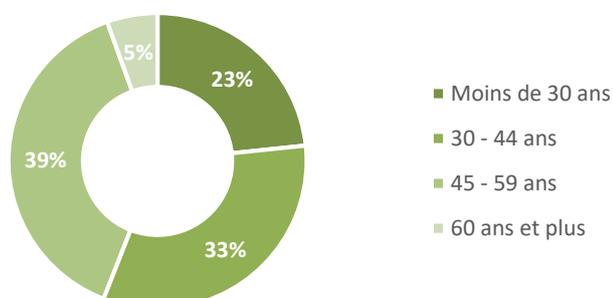
> La présence majoritaire des ouvriers-employés vaut quel que soit le sexe des salariés.

En revanche, les proportions varient concernant les différents statuts : la part des cadres est bien moindre parmi les femmes (9 points d'écart par rapport aux hommes), les agents de maîtrise sont également moins représentés.

> De même, **la part des femmes dans la population cadre reste faible (31%)**. Elles sont majoritaires parmi les agents de maîtrise.

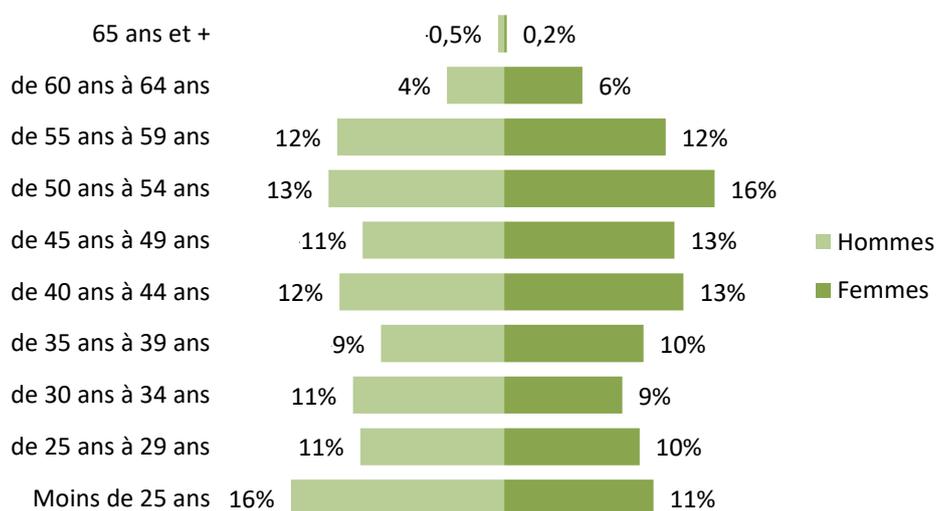
> Majoritairement les femmes restent employées dans la catégorie "employés / ouvriers".

### Répartition des salariés par tranche d'âge



- > Les 45-59 ans sont les plus nombreux (39%), suivent les 30-44 ans (33 %).
- > Plus 67% des effectifs de la branche ont moins de 50 ans et 13% ont moins de 25 ans.
- > La part des moins de 30 ans a diminué de 5 points en un an.

### Répartition des salariés par tranche d'âge et par sexe

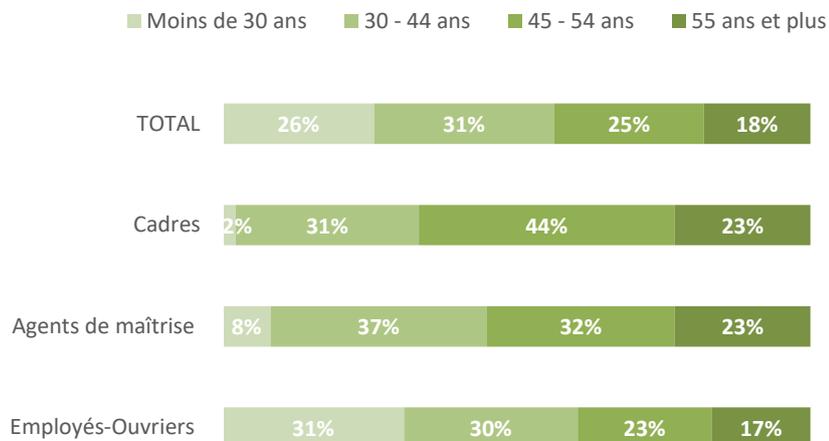


- > Dans la continuité des années précédentes, la répartition par classe d'âge et selon le sexe est **assez équilibrée**.

Les femmes sont un plus représentées de 50 à 44 ans ainsi que de 60 à 64 ans.

- > La part des hommes de moins de 25 ans est plus élevée que celles les femmes (5 points d'écart).

## Répartition des effectifs par tranche d'âge selon la catégorie socioprofessionnelle



> Les plus de 45 ans sont plus représentés parmi les cadres et les agents de maîtrise.

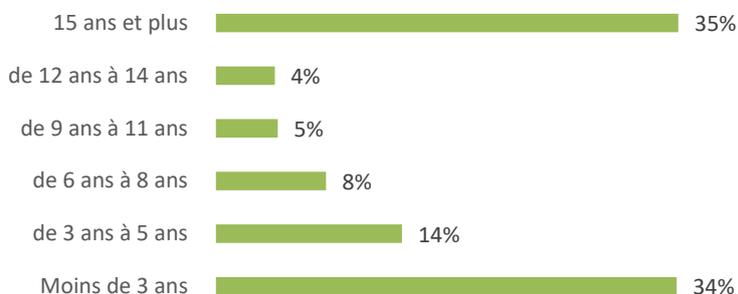
La part des moins de 30 ans est quant à elle plus importante chez les ouvriers-employés. En effet, 31% des employés-ouvriers ont moins de 30 ans.

➤ Plus de 60% des ouvriers-employés ont moins de 45 ans.

## ANCIENNETE DES SALARIES

---

### Répartition des salariés selon l'ancienneté

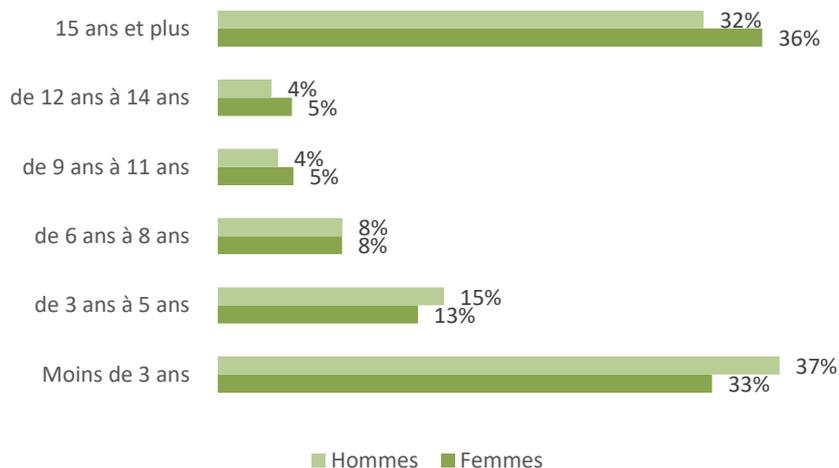


> **35%** des effectifs ont une **ancienneté d'au moins 15 ans** (témoignant d'une réelle fidélité).

A l'opposé, **34%** ont **moins de 3 ans** d'ancienneté (*38% en 2023 et 37% en 2022*).

> Globalement, l'ancienneté moyenne est d'environ 8 ans.

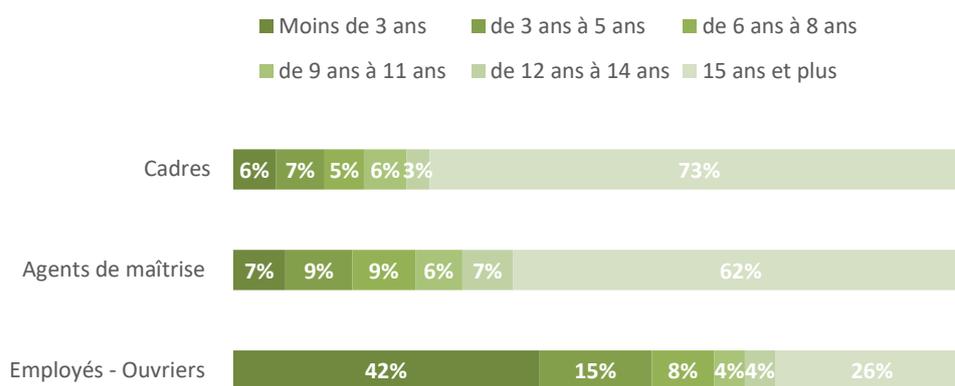
### Répartition des effectifs selon l'ancienneté et le sexe



> L'ancienneté moyenne des femmes est légèrement plus élevée que celle des hommes (1 an d'écart).

> Parmi les nouveaux entrants, les hommes sont plus représentés que les femmes (4 points d'écart).

## Répartition des effectifs selon l'ancienneté et la catégorie socioprofessionnelle



> 70% des cadres ont 15 ans d'ancienneté ou plus.

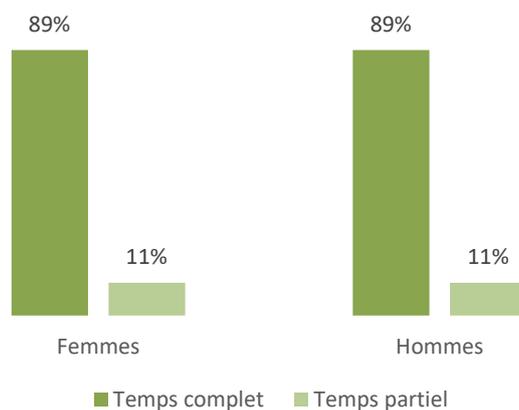
> Les nouveaux entrants sont majoritairement présents parmi les employés-ouvriers : 42% d'entre eux ont moins de 3 ans d'ancienneté.

## CONDITIONS D'EMPLOI DES EFFECTIFS

---

> **89%** des effectifs travaillent à **temps complet**.

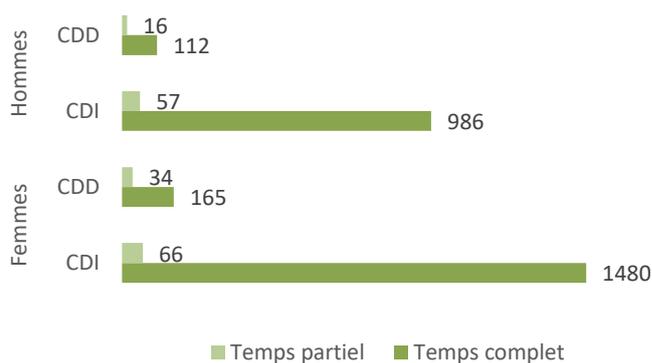
### Répartition des effectifs selon le temps de travail et le sexe



> La part des hommes à temps complet est égale à celle des femmes.

> **89 %** des effectifs totaux sont **en contrat à durée indéterminée**.

### Répartition des effectifs selon le type de contrat et le sexe



> **89%** des femmes sont **en contrat à durée indéterminée**. Il en est de même chez les hommes.

> Parmi les salariés ayant un contrat à durée indéterminée, **96%** travaillent à temps complet. Cette part passe à **85%** pour les salariés en CDD.

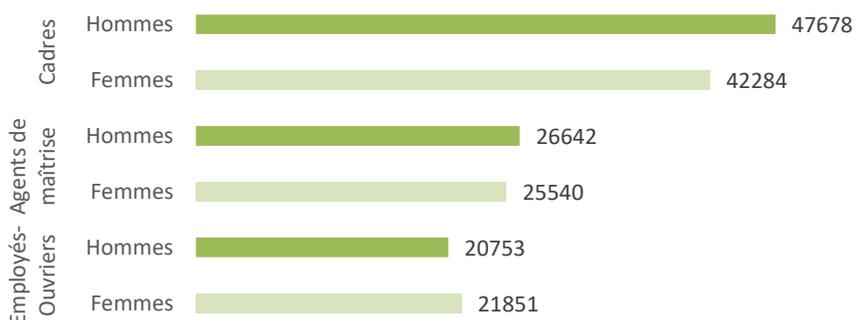
## REMUNERATIONS MOYENNES ANNUELLES

Rémunération moyenne ANNUELLE<sup>1</sup> : il s'agit de la rémunération brute fiscale sur l'année (y compris les primes) pour les personnes présentes toute l'année (360/30ème) sans absences non rémunérées.

Nota : en conformité avec la nouvelle classification des emplois du 25 avril 2007, applicable au 1 janvier 2008, seules sont à prendre en compte les rémunérations des cadres qui en relèvent [groupes 8 (a et b) et groupe 9 (a et b)]. Les cadres dirigeants sont donc exclus de la présente enquête.

### A temps complet

#### Rémunérations annuelles moyennes selon le sexe et la CSP

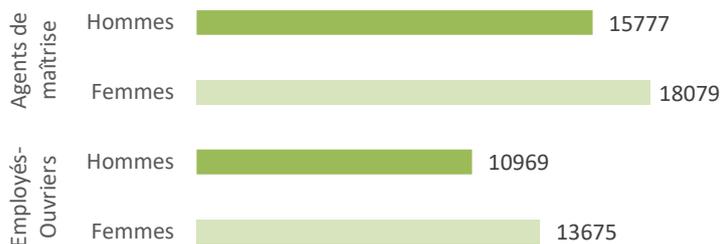


> Il existe des écarts importants concernant la rémunération brute annuelle moyenne parmi les cadres (13%).

> Pour la catégorie employés-ouvriers, les écarts atteignent 6%.

### A temps partiel

#### Rémunérations annuelles moyennes selon le sexe pour les employés ouvriers



> Pour les employés-ouvriers à temps partiel, les écarts atteignent 25% (rémunération non rapportée au volume horaire).

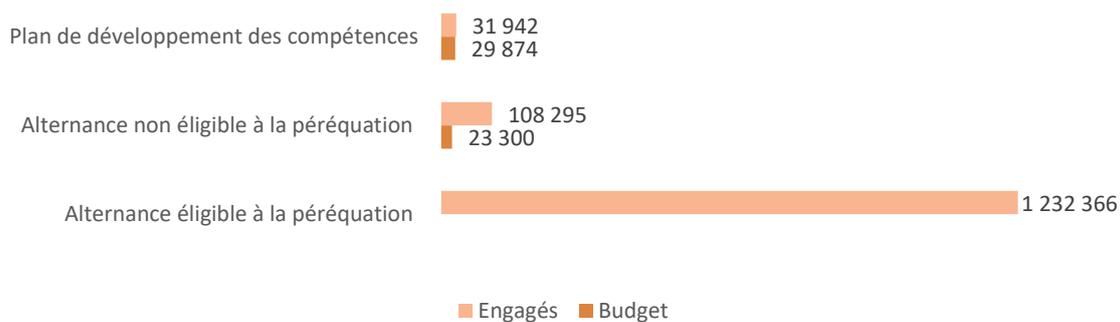
<sup>1</sup> La référence prise est le brut fiscal non retraité (seule référence de nature à permettre une comparaison globale). Cette base intègre les différentes primes et les heures supplémentaires. En revanche, elle ne tient pas compte de l'impact des absences ou maladies. Cet indicateur est donc un reflet des rémunérations effectivement perçues et non des rémunérations réelles des salariés. Les cadres dirigeants ne sont pas inclus.

## **VOLET FORMATION**

> En 2024, **97 contrats** ont été engagés en alternance.

|                                       | Stagiaires formés |
|---------------------------------------|-------------------|
| Contrat de professionnalisation       | 6                 |
| Contrat d'apprentissage               | 91                |
| Plan de développement des compétences | 131               |

### Répartition du financement et de la consommation par dispositif



> 106 730€ ont été engagés pour financer les EFT (exercice à la fonction tutorale) pour 76 contrats.

> Tous dispositifs confondus, **1 372 603€ ont été engagés** en 2024.

## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

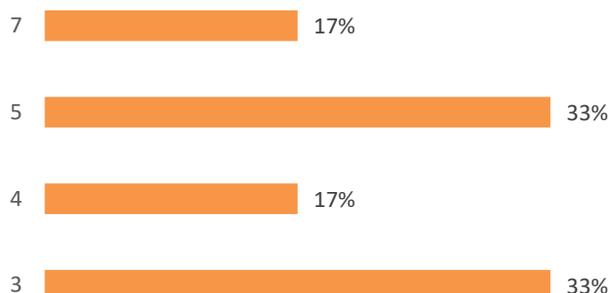
Source : L'Opcommerce

En 2024, **6 contrats de professionnalisation** ont été engagés par les entreprises de la branche, contre 12 en 2023.

### Caractéristiques des contrats de professionnalisation

- > En 2024, la totalité des contrats de professionnalisation sont réalisés en CDD.
- > **Deux tiers** des contrats durent un an ou plus.
- > **50%** durent 20 mois ou plus.

### Répartition des stagiaires selon le niveau visé



> **33%** des stagiaires en contrat de professionnalisation **visent un niveau 5** (bac+2).

> Principale thématique de formation :

- Commerce, vente (100%)

### Le profil des bénéficiaires des contrats de professionnalisation

- > Les **hommes** représentent **100 %** des stagiaires.
- > **67%** des bénéficiaires ont **plus de 26 ans**. L'âge moyen est de 34 ans.

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Source : L'Opcommerce

En 2024, **91 contrats d'apprentissage** ont été engagés par les entreprises de la branche (97 en 2023, 89 en 2022 et 62 en 2021).

### Caractéristiques des contrats d'apprentissage

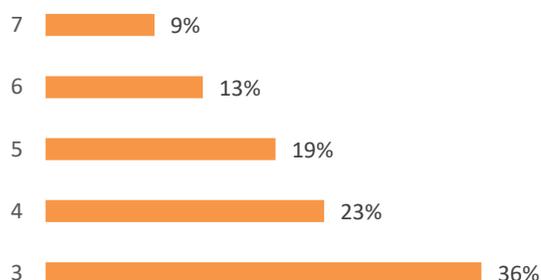
> En moyenne, les contrats durent 21 mois.

### Répartition des contrats d'apprentissage selon les régions (contrats signés en 2024)

|                            | Part |
|----------------------------|------|
| Auvergne-Rhône-Alpes       | 1%   |
| Bretagne                   | 0%   |
| Centre-Val de Loire        | 8%   |
| Grand Est                  | 0%   |
| Hauts-de-France            | 10%  |
| Ile-de-France              | 1%   |
| Normandie                  | 9%   |
| Nouvelle-Aquitaine         | 64%  |
| Occitanie                  | 1%   |
| Pays de la Loire           | 7%   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 0%   |

> 74% des contrats engagés en 2024 ont été réalisés en Nouvelle-Aquitaine et en Hauts-de-France.

### Répartition des stagiaires selon le niveau visé



> 36% des stagiaires en contrat d'apprentissage visent un **niveau 3** (CAP, BEP).

> Principales thématiques de formation :

- Commerce, vente (51%) avec notamment le **BTS - Management commercial opérationnel**.
- Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (31%) avec notamment le **CAP Boucher**

### **Le profil des bénéficiaires des contrats d'apprentissage**

> Les **hommes** représentent **64%** des stagiaires.

> **99%** des bénéficiaires ont **moins de 26 ans**.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**

**Coopératives de Consommateurs (Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs, secrétariat de la branche)**

76 rue Saint Lazare  
75 009 Paris  
[www.fncc.coop](http://www.fncc.coop)  
01 43 45 45 42

**Observatoire prospectif du commerce**

251 boulevard Pereire  
75 017 Paris  
[www.loppcommerce.com](http://www.loppcommerce.com)  
01 55 37 41 51